Construire le rapport de forces face au rouleau compresseur des contre-réformes

Editorial du Syndicaliste des Lycées et Collèges n° 421 de novembre 2017
par Edith Bouratchik, *secrétaire générale*

Le gouvernement poursuit la politique destructrice du code du travail et de toutes les garanties collectives avec les ordonnances Macron. Politique destructrice aussi des droits de la fonction publique : gel du point d'indice en 2018 alors que les fonctionnaires ont déjà perdu 16% de pouvoir d'achat depuis 2000, hausse de la CSG, rétablissement du jour de carence, suppression de 150 000 contrats aidés et de 120 000 postes de fonctionnaires. C'est pour l'abandon de toutes ces mesures de régression sociale que les fonctionnaires ont fait grève et manifesté le 10 octobre.

Le 16 novembre prochain, les organisations FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF et FIDL appellent les salariés du public et du privé, les étudiants, les lycéens à une journée de mobilisation interprofessionnelle contre l'offensive de régression sociale engagée par le gouvernement. Le SNFOLC avec la FNEC FP-FO appellent les personnels à faire grève : c'est la construction du rapport de forces interprofessionnel qui est à l'ordre du jour.
Cela est conforme à la décision du Comité confédéral national de la confédération Cgt-FO d'une mobilisation interprofessionnelle avant la ratification des ordonnances.
Chaque jour, au nom de la *« flexisécurité à la française »* vantée par le gouvernement, il faudrait renoncer dans le public comme dans le privé à l'ensemble des droits. Pour le SNFOLC, aucune régression sociale n'est acceptable !

Rentrée 2017, dans *« l'Ecole de la confiance »*, le ministre Jean-Michel Blanquer décide de poursuivre la contre-réforme de l'évaluation par compétences, les rendez-vous de carrière.
Le 19 octobre, le ministre présente au CSE le nouveau DNB qui s'inscrit toujours dans la réforme du collège et l'autonomie renforcée dans les établissements.
Le 30 octobre, rien de moins que le Premier-Ministre, le ministre de l'Education Nationale et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, présentent le *« Plan étudiants »*. Il faut bien être trois et engager tout le gouvernement pour décider la fin du droit aux études supérieures pour tous dans la filière de son choix, détruire le baccalauréat premier grade universitaire et diplôme national de fin d'études secondaires, et déconstruire le lycée.
Le SNFOLC s'engage dans une campagne nationale d'information, de réunion des personnels, de prises de position pour la défense inconditionnelle du baccalauréat, contre un lycée « à la carte », pour le maintien de toutes les disciplines et l'existence de programmes nationaux.
Le 6 novembre, toujours aux côtés du ministre J-M. Blanquer, le Premier-Ministre soutient activement le programme *« Devoirs faits »*. Il eut mieux fait d'annoncer l'abrogation de la réforme du collège et le rétablissement des centaines d'heures de cours supprimées, ce que demandent les personnels. Tout au contraire, il choisit de faire rentrer des centaines d'associations dans les collèges sur le modèle des rythmes scolaires, et d'avoir recours au service civique (coût mensuel pour l'Etat : 472,97 euros nets quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat) en lieu et place de personnels titulaires. Et pour cause, comme les autres ministères, l'Education Nationale doit *« réduire ses dépenses »* : 2 600 postes d'enseignants seront supprimés en 2018 rien que dans le second degré !
Le 8 novembre, le ministre de l'Education nationale publie au JO le décret qui permet de regrouper les académies comme c'est déjà le cas pour Rouen et Caen.
Le 9 novembre, les députés votent dans la le projet de loi de finance, la suppression de 40 % des contrats aidés pour 2018.
Tous ces projets, ces contre-réformes pourraient constituer un réel basculement, mais ce serait sans compter sur le fait que les personnels s'organisent, résistent, et qu'ils peuvent compter sur Force Ouvrière pour bloquer cette politique. Il en va du rôle et de la place du syndicalisme indépendant.

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr

SNFOLC
Siège national

6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr